

Le 28 mai 1871, dans l'après-midi ; les Versaillais achevaient d'enlever les barricades sur les positions que tenaient les fédérés sur les Buttes-Chaumont et du Père-Lachaise, ces derniers s'étaient enfuis et dispersés.

Durant la semaine sanglante, on dénombre, selon les historiens de 20.000 à 30.000 morts ; les chiffres plus raisonnables indiquent 6.000 à 8.000 tués du côté des Versaillais et des Communards.

Au terme des combats, on avait fait un grand nombre de prisonniers qu'on fusille en partie le 28 ; 148 autres extraits de Mazas – maison d'arrêt construite vingt ans plus tôt -, où on les avait enfermés, sont exécutés au Père-Lachaise – trois de ces malheureux qui avaient survécu aux premières décharges s'étaient enfuis ; ils furent repris et tués.

A l'intérieur de la Roquette – cette prison a été ouverte en 1830 -, on fusille 227 hommes ; les corps mis en tas étaient encore sur place le lendemain. Toute la journée du lendemain, la cour martiale du Châtelet envoie fusiller des hommes à la caserne Lobau.

Le lendemain, l'ordre vient de cesser les exécutions ; malgré cela, on continue de fusiller des prisonniers. Dans la nuit du 29 au 30, on passe par les armes, dans les fossés de Vincennes, neuf officiers de la garnison du fort qui s'était rendu le 29.

Le 28, Varlin est assis devant un café, place Cadet ; il est reconnu, arrêté et conduit à Montmartre. Varlin était un de ces ouvriers qui avaient voulu donner au gouvernement de la Commune une allure relativement modérée ; pendant la bataille dans Paris, il avait combattu avec courage, en s'efforçant d'éviter les dernières cruautés.

Le général Laveaucoupet (1), lorsque Varlin lui est amené, désigne un mur, le long duquel l'exécution peut avoir lieu. Le prisonnier est suivi d'une foule haineuse qui demande qu'il soit fusillé rue des Rosiers, là même où étaient tombés les généraux Clément et Lecomte. Les soldats l'y emmènent.

Varlin (2) est conduit au sommet de la butte, toujours suivi de la même foule ; Il resta impassible pendant ce long supplice et il reçut la mort avec intrépidité.

Quatre hommes étaient chargés de le fusiller. Deux des fusils ratèrent. Il fut tué par les deux autres à bout portant.

Le nombre des prisonniers emmenés à Versailles devait s'élever à 38.000 personnes, dont 850 femmes. Les captifs furent enfermés à l'Orangerie du château, dans les docks de Satory, entassés à l'étroit et couché sur la paille.

Des officiers furent commis pour les interroger ; ils en retinrent environ 11.000 qui furent déférés aux conseils de guerre.

(1) Sylvain-François Jules Merle de la Brugière, comte de Laveaucoupet. Né en 1806 ; il a fait la campagne d'Italie et la guerre de 1870, plus précisément à Forbach et à Spicheren. Il fait retraite sur Metz, qui capitule. Il fut appelé à témoigner au procès de Bazaine.

(2) Louis Eugène Varlin, né le 5 octobre 1839 à Claye (Seine-et-Marne)